



Ref : CA2016/29

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 8 AVRIL 2016

**DÉLIBÉRATION RELATIVE A L'ÉLECTION DE LA VICE-PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'UNIVERSITÉ BORDEAUX MONTAIGNE**

➔ le **CONSEIL D'ADMINISTRATION** de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance du 8 avril 2016 réuni sous la présidence de Madame Hélène VELASCO-GRACIET,

Vu le code de l'éducation, et notamment son article L.712-2 – dernier alinéa,

Vu les statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne, notamment son article 5.2,

Considérant la candidature de Mme Béatrice Laville, professeur, proposée par Mme la Présidente, pour occuper les fonctions de vice-présidente du conseil d'administration de l'Université Bordeaux Montaigne,

➤ *Entendu l'exposé de Madame Béatrice Laville, professeur des universités,*

➤ Après avoir procédé à un vote à bulletins secrets et au dépouillement du scrutin faisant apparaître les résultats suivants :

➔ **Résultat du vote:**

- le nombre de votants étant de 36, la majorité absolue requise au premier tour est de 19 voix.

➔ **Résultat du vote:**

1^{er} tour (à la majorité absolue des votants)	
Nombre de membres présents	28
Nombre de membres représentés	8
Nombre de votants	36
Nombre de vote (s) blanc(s) ou nul(s)	13
Nombre de suffrages valablement exprimés	23
Nombre de suffrages obtenus pour LAVILLE Béatrice	23

➔ **DÉCIDE :**

Mme Béatrice Laville, ayant obtenu la majorité requise au 1^{er} tour de scrutin, est élue vice-présidente du conseil d'administration de l'Université Bordeaux Montaigne. Son mandat prend fin au plus tard avec celui de la Présidente.

La Présidente,

Signé

Hélène VELASCO-GRACIET.

Publié le: 25/04/2016

Transmis au recteur chancelier des universités le: 13/04/2016